Poste:

on s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste,

et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . 20 Réclames . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faite divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce deraler cas; Et du droit de modifier la réduc ou

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne cont pas rendus.

On s'abonne:

THE WOOD IS THO BOY A CO INCA PARIS,

L'abonnament continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 SEPTEMBRE

IL Y A 18 ANS

Il y avait hier 48 ans, que des émeutiers, sous la direction des républicains, ont profilé des malheurs de la France pour envahir l'enceinte législative, disperser la représentation nationale et imposer à notre pays le régime humiliant et ruineux qui s'appelle la République.

Il y aveit hier 48 ans que fut accompli, sous l'œil bienveillant des Prussiens, le plus criminel des coups d'Etat. Et les auteurs de ce crime s'étaient fait une notoriété en e flétrissant » le 18 brumaire et le 2 décem-

Nous n'approuvons pas les coups de force, nous n'approuvons pas la violation de la loi; mais il faut reconneître que le 48 brumaire et le 2 décembre furent accomplis dans d'autres circonstances que le 4 septembre, et que les régimes issus des deux premiers coups d'Etat furent ratifiés par la nation, à laquelle ils donnérent du moins quelques années de prospérité.

Mais la Révolution du 4 septembre, plus coupable que les autres, à cause des circonstances au milieu desquelles elle s'accomplit, quels avantages a-t-elle donnés à la France?

Elle a remplacé un gouvernement régulier par un gouvernement d'occasion, elle a doublé inutilement le désastre de la guerre étrangère et nous a légué la Commune, c'està-dire la guerre civile, par-dessus le mar-

Pendant les sept années de l'administraion des conservateurs, la France s'était relevée; elle avait libéré son territoire, équilibré ses budgets, tout en consacrant à l'amortissement de sa dette une somme importante; elle avait repris son rang dans le ude, s'était conciliée des sympathies précieuses et voyait renaître son ancienne pros-

Depuis que les républicains sont devenus

les maîtres du pouvoir, tout a changé de face: l'amortissement de la dette a été supprimé, les déficits budgétaires ont remplacé les excédents, les impôts n'ont fait que s'accroître, les dépenses ont augmenté de plus de 700 millions, les fonctionnaires honnêtes et indépendants ont été destitués, la magistrature a été épurée, toute une catégorie de citoyens a été expulsée, la liberté des pères de famille a été supprimée, les fonctionnaires publics ont été transformés en agents électoraux, la croix de la Légion d'honneur a élé prostituée, la délation a été érigée en principe de gouvernement, et, contrairement à ce que disait autrefois le prince Bonaparte, ce sont les bons qui tremblent parce que les méchants n'ont que trop de raisons de se rassurer!

Au dehors, notre pays est plus isolé que jamais au milieu de l'Europe monarchique, et nous en sommes réduits à supporter les insolences d'un Crispi parlant au nom d'un peuple qui nous doit son unité!

Voilà, en résumé, ce que la France doit à la République, c'est-à-dire, pour remonter à la cause, aux révolutionnaires du 4 septem-bre 1870. VERAX.

4 Septembre

Sous ce titre, nous lisons dans la Figaro:

« Il y a dix-huit ans que la République existe en France.

» De son origine, nous n'avons rien à dire; ils étaient bien rares, le 4 septembre 1870, ceux qui songeaient à conserver l'Empire.

» Examinons plutôt à quoi ont abouti ces dix-huit ans de République. On sait et on me le reproche parfois — qua je ne suis ni un sectaire ni un passionné en politique. C'est donc avec une sorte de tristesse que je constate que la République nous a donné dix-huit ans de gaspillage comme pendant aux fameux « dix-buit ans de corruption » de l'Empire, et que nous assistons présentement à la faillite du régime républicain.

» Ni en morale, ni en politique, ni en sociologie, il n'a réalisé les espérances que les théoriciens du parti fondaient jadis sur lui : il n'a été ni l'économie, ni la vertu, ni l'honnêteté, ni l'habileté.

» Jamais la France n'a été plus isolée, plus suspecte: quelles qu'en soient les raisons, le fait est là, et il faut avoir le chagrin de l'avouer.

» A l'intérieur, la nation est divisée en deux camps, qui ne se comprennent plus, qui ne se connaissent plus, que sépare à tout jamais peut être une double frénésie de radicalisme et de réaction.

» La moyenne des délits augmente à mesure qu'on exagère le budget de l'instruction publique! Les écoles sont fort belles, toutes neuves, mais les élèves en sortent avec un esprit troublé, des exigences immodérées de la rage de parler de ce qu'ils connaissent insuffisamment. La campagne contre les idées religiouses, si imprudemment engagée par Gambetta, si malheureusement continuée par M. Ferry et per les opportunistes qui le regrettent amèrement aujourd'hui, est venue encore aggraver le dissentiment politique.

» La liberté de la tribune ne nous a pas donné d'orateurs ; la liberté de réunion n'a créé que des meetings de fumistes; la liberté de la presse a sombré dans le bavardage et dans l'enfantillage de l'information à outrance; il s'est produit un mouvement intéresant du côté de l'art, mais tout-à-fait en dehors de la politique et de la poussée démocratique. On en est arrivé enfin à demander la confiscation de ce parlementarisme pour lequel les libéraux de toute nuence brûlèrent jadis des feux les plus purs, et à rechercher si quelque contrefaçon d'Empire ne pourrait pas nous donner l'illusion du bon vieux despotisme césarien.

» Le pis, c'est que, pour sortir du gâchis actuel, il faudra tout au moins traverser un gâchis plus compliqué et peut-être plus dangereux.

» Les élections de 1889 amèneront pro-

bablement une plus forte proportion de conservateurs à la Chambre, pas assez cependant, saus doute, pour qu'ils puissent reprendre la direction des affaires publiques. C'est à ce moment là d'ailleurs que commencerait la lutte pour la vie entre les deux partis conservateurs, empêtrés, pardessus le marché, dans la mystification boulangiste. In ananana

» Et tout cela se passe sous les yeux de l'Allemagne qui guette, de l'empereur Guil-laume II qui passe des revues en faisant des avances au dieu des batailles, de M. Crispi qui voudrait bien nous exaspérer et qui tend galamment à M. Goblet un pal sur lequel celui-ci s'assied avec une candeur désolante.

» Croyez que le mot de faillite n'est pas trop gros pour caractériser les circoustauces dans lesquelles on va célébrer, sur le mode majeur, le dix-huitième anniversaire du régime auquel nous devons le rigide M. Wilson et l'amiratat honoraire de M. Floquet, qui passe les équipages des torpilleurs en revue.

» Mettons que la faillite ne soit pas imminente: il faut, en tout cas, parler de liquidation et comprendre que, si la République veut durer, elle doit se transformer au plus

» L'autre semaine, dans un coin perdu de l'Auvergne, un paysan, à qui je demandais s'il était républicain, après avoir quelque temps hésité à me répondre et m'avoir examiné avec une défiance toute rurale, finit par me dire ceci :

« — En 1870, je payais quatorze francs » d'impôt, j'en ai pour vingt-huit francs aujourd'hui. Mes prés ne sont pas plus » grands et je vends plus mal mes bestiaux. Comment voulez-vous que je sois répu-

» M. Floquet lui-même n'aurait rien trouvé à répliquer à ce paysan. - F. M. »

Le pays lassé, écœuré, irrité, a déjà lémoigné son mécontentement. Cela n'ayant pas suffi, il s'apprête à demander à la République compte de sa déplorable gestion.

is Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par Aimé GIRON

CHAPITRE IV UNE BOTTE DE CHARCUTIER

Deux heures du matin, et, sur le coup de sisset réglementaire, un convoi s'ébranlait en gare de Dijon à destination de Lyon, Valence, Avignon, Atles et Marseille. L'omnibus de l'hôtel de la Cloche avait transbordé dans ce train un voyageur el son colis. Ce voyageur était notre ami Camille Regour. Encore sous l'impression d'une digestion de bécasse et d'un sommeit interrompu, il escalada le premier wagon dont le marche-pied s'offrit à lui. En s'enfournant dans le compartiment, il éprouva one sensation physique désagréable dont il ne se rendit pas compte. Une fois installé dans son coin, un sentiment de bien-être moral l'envahit. Il faut avoir été appréhendé par deux gendarmes et accusé d'un homicide de boucher; il lant avoir compare devent un juge d'instruction, puis échappé aux vertus artistiques et domestiques de trois demoiselles à marier, pour bien goûter on comprendre ce bonheur intime de la liberté

Aussi Camille alluma-t-il un cigare et en savoura-t-il immédiatement cioq bouffées successives qu'il rendit l'uoe à la suite de l'autre, avec cinq soupirs de satisfaction. Ce fut seulement alors qu'il songea à scruter, à la lueur de la lampe, les profondeurs de son compartiment. Un seul personnage y occupait le coin en face. Camille l'étodia à travers le déploiement hétéroclite de convertures, de coiffures, de foulards, de chaussures dont tout voyageur nocturne s'affuble sans souci de l'harmonie et de ses voisins. Il démêla, dans ce fouillis, des vêtements militaires. L'uniforme se trabissait, du haut en bas du personnage, par quelques tons rouges et quelques boutons de métal.

La veilleuse aidant, et confirmé dans son jugement par le petit jour, il reconnut dans son vis-àvis une espèce d'adjudant sous-officier aussi commun de torse que trivial de visage.

Dans tout homme que le hasard vous présente il y s, en même temps que le personnage du dehors livré à vos regards et à votre analyse, le personnege du dedans, mystérieux, inconne, fermé.

Le voyageur offrait à Camille, comme dehors, une tête vulgaire et heurtée, dont les traits, la coloration et l'expression jouaient à la tête de bois. Deux yeux ronds à fleur de front et deux pommettes avancées formaient quatre saillies symétriques désagréables. Au-dessous d'un nez sans dessin aucun, une moustache allait s'ébouriffant sur les deux joues, comme deux pinceaux à barbe manche à manche. Sur le tout, une expression de bêtise étonnée et vanileuse.

Ce que Camille ne pouvait voir du personnage, c'est qu'il s'appelait Mathieu Brochet, qu'il était d'une intelligence bornée, d'une présomption infinie, grossier comme du gros paia et glouton comme un loup, Longlemps soldat, longlemps caporal, longtemps sergent, il avait enfin obtenu son grade d'adjudant à force de courbettes et de vanteries. Mathieu Brochet ne passerait jamais outre et vivrait adjudant le reste de ses jours pour stres l'avenir sa sie de cul mourir adjudant.

Il revensit d'un congé.

Tout cela eut été parsaitement indifférent à Camille Regour, s'il en eût appris le détail. Seulement le gredin avait, de Paris à Dion, dévoré un sancisson à l'ail. Le compartiment en était littéralement imprégné. L'ail y flottait en buée épaisse et nauséabonde; la lentille de la lampe en suait; les vitres des vasistas en étalaient une couche onclueuse à travers laquelle le paysage restait noyé. La lamière de l'huile et la lueur de l'aurore ne perçaient que difficilement ce nuage d'haleine liliacée et condensée. Le nez de Camille se fronçait avec horreur à chaque aspiration; une apreté désagreable le saisissait à la gorge, tandis que des picotements dans les yeux l'agacaient au suprême degré.

Mathieu Brochet, coupable de cette atmosphère et habitué à la respirer depuis nombre d'années de caserne, s'était vautre dans son coin, calfeutre de foulards, enveloppé de burgous et persistait à tenir les vasistas clos. Camille Regour, n'y tenant plus, avait plusieurs fois essayé de rabattre la vitre; Mathieu Brochet, presque ausaitot, se redressait avec impatience et relevait la vitre. La vitre retombait un instant après; un instant après, la vitre remontait. C'était, dans ces compartiment, un frémissement de verre brusque et répété. Une lutte sourde et muette s'était engagée entre les deux hommes. Les regards seuls parlaient avec éloquence, se croisant, s'allumant, se dévisageent, tandis que les mains etécutaient une pantomime chaleureuse et ennemie.

Camille, ni par tempérament, ni par principes, n'élait un foudre de guerre. Mais, à l'occasion, sous l'influence d'une contrariété persistante ou d'une subite mauvaise humaur, il fut preivait de s'emporter. En cette circonstance, il se contensit, il se raisonnait. Quand on vient de sa tirer d'un danger, en redoute de choir dans un autre. Il metlait à rester calme et patient une bien grande bonne volouté; car, à première vve, il avait pris en grippe son compagnon de trein et, maintenant, après quelques heures de cohabilation, il se

Nous comprenons que, cette unnée, les républicains fêtent peu l'anniversaire du quatre septembre. Leur enthousiasme s'est evanoui au souffle glacé des déceptions générales.

La République a fait faillite à toutes ses promesses. L'heure de la liquidation est

proche.

Si les élections générales ont lieu en février prochain, comme on l'annonce, les bons citoyens n'ont qu'à s'y préparer activement. Qu'ils ne désespèrent pas de la France, de son avenir; ils savent là où est le salut. La Monarchie nationale, traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions, aura promptement tout réparé. Les électeurs n'ont qu'à vouloir et nous verrons se lever sur la France de nouveaux jours de prospérité et de grandeur qui feront oublier les douloureuses épreuves des dix-huit années écoulées sous l'égide républicaine. ----

all y a dix-huit ans de cela : rien n'est > changé. La Lorraine, l'Alsace restent les esclaves de l'empereur d'Allemagne. M. Floquet est au pouvoir et la misère

croft tous les jours.

» Est-ce là ce qu'espérait le peuple? » C'est douteux. Il voulait la liberté: il » est serf. Il réclamait l'égalité : il a

» des maîtres, d'autant plus durs qu'ils sont anonymes et que sa » vengeance ne sait sur quelle tête tom-

» ber. » (Le Cri du Peuple.)

M. Floquet, président du conseil, a reçu, hier matin, MM. Cailleton, maire de Lyon, Clapot, président du conseil général du Rhône, et Gravier, secrétaire général de la préfecture du Rhône, qui étaient venus pour l'inviter à accompagner M. le Président de la République dans son voyage à Lyon.

Les grèves

Limoges, 4 septembre. La 23º division d'infanterie a suspendu ses manœuvres à cause des grèves.

La nuit a été calme à Limoges et sur toute la ligne des travaux.

Annecy, 4 septembre. Une grève vient d'éclater sur les chantiers des travaux de construction des nouveaux casernements.

Les terrassiers et les maçons ont égale-

ment quitté le travail. Sur 460 ouvriers, une vingtaine environ

ont refusé de se mettre eu grève. Versailles, 4 septembre. Une vingtaine d'ouvriers français ont vio-

lemment manifesté dans les chantiers de Portvilles, près Bonnières, contre les ouvriers italiens.

L'autorité administrative et la gendarmerie, prévenus par le service de la navigation, ont assuré l'ordre et la sécurité du travail.

Le sous-préfet de Mantes s'est rendu ce matin sur les chantiers.

L'AFFAIRE DE L'ILE DE HERM

On écrit de Jersey:

« Les habitants des îles de la Manche s'émeuvent de la nouvelle de l'acquisition de l'ile de Herm au nom de deux banquiers allemands.

» On est convaincu que ces acheleurs ostensibles dissimulent une opération réelle

du gouvernement allemand.

» L'île de Hero, qui sait partie de l'archipel des îtes normandes anglaises, est à six kilomètres à l'est de Guernesey, dont elle dépend. Elle a deux kilomètres de longueur sur un kilomètre de largeur.

» Pendant les derniers deux ou trois mois on a surveillé attentivement les allées d'un officier de haut rang allemand, aujourd'hui à Jersey; il est parvenu à la connaissance du gouvernement anglais que cet officier, qui se disait en retraite, recevait en réalité sa solde de service actif, et qu'en outre il s'occupait avec un intérêt plus qu'ordinaire de tout ce qui concerne la topographie et la pavigation dans les îles du canal.

» L'île de Herm, par elle-même, ne pourrait être d'aucune utilité pour telle ou telle puissance en cas de guerre, mais elle serait, en tout temps, un centre important comme base d'observations en matière de navigation. Les autorités locales ont raison de croire que les prétendus acheteurs sont des officiers de marine déguisés et que, une fois en possession de la place, ils feraient de fréquentes excursions navales sous la direction de pilotes locaux afin de se familiariser avec les eaux du canal. Des connaissances de ce genre, en cas de guerre, sersient d'une importance capitale, car elles aideraient les Allemands à donner la chasse aux Français et à les pousser dans des passages dangereux, dont ils ne pourraient s'échapper dans certaines circonstances.

» On ne saurait douter que l'amirauté allemande prenne des mesures pour entreprendre une campagne navale active contre la France lorsqu'une guerre viendrait à éclater, et l'on se demande ce qu'elle pourrait faire de mieux, en vue de cette éventualité, que de diriger son attention sur les îles du

ÉTRANGER

LE BAPTÈME DU FILS DE GUILLAUME II

reduct on mouseme Berlin, 3 septembre. La cérémonie du baptême du nouveauné impérial a été célébré dans la chapelle du palais de Marbre, à Potsdam, par le pasteur de la cour Kægel, entouré de la maison impériale au grand complet et d'une foule de personnages princiers, personnel-lement invités par l'empereur Guillaume II et l'impératrice Victoria-Augusta.

Parmi ces derniers on remarquait: l'archiduc Charles-Louis d'Autriche et l'archiduchesse Marie-Thérèse son épouse; le grand-duc et la grande-duchesse de Mècklembourg-Schwerin; les princes Henri et

Albert de Prusse.

Le premier parrain a été le roi de Suède; la merraine, la reine Carola de Saxe. Le soir, il y a eu un diner de gala.

L'EMPEREUR ET L'ALSACE LORRAINE

En recevant le comte de Berchen, un des principaux généraux du 15° corps d'Alsace-Lorraine, l'empereur Guillaume a dit qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir, cette année, visiter l'Alsace-Lorraine, mais qu'il comptait bien y aller dans le courant de l'année prochaine. »

ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

D'après une décision de l'état-major, un nouveau régiment de uhlans va être adjoint au 14° corps, ainsi que quatre nouvelles batteries de campagne.

Ces effectifs seront casernés à Fribourg.

à Rastadt et à Brisach.

Lundi ont commencé les travaux que le grand état-major a prescrits pour la construction d'un fort d'errêt et d'une grande redoute, à l'ouest de la ligne de Stuttgart.

Ces travaux vont être poussés activement et coûteront près de 800,000 francs.

L'état-major de la place de Strasbourg a décidé de construire immédiatement deux grands magasins d'approvisionnements dans la prévision d'un long siège.

Ces magasins vont s'élever sur le vaste terrain compris entre la gare centrale et les

anciennes fortifications.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE

REVUE des Questions Sociales et Ouvrières

On s'abonne à Paris, au siège social de la Revue, 262, boulevard Saint Germain.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Paris et les départements..... Un an... 20 fr.

— Six mois 12 fr.

Depuis quinze années, l'Association catholique consacre tous ses efforts à jeter un reyon de lumière chrétienne sur les questions sociales et ouvrières, elle combat pour la restauration du règne social de JESUS-CHRIST, qui seul peut remettre chaque chose à sa place; c'est dans l'application et dans un renouveau du régime corporatif qu'elle a vu et qu'elle montre la régénération nécessoire de toute la hiérarchie du monde du

L'Association catholique s'est encore scrupuleusement attachée à mettre en relief la

banqueroute de la Révolution. L'Association catholique a déjà publié toute une série d'articles qui établissent que, dans la sphère du pouvoir, de la justice, de la religion, de l'enseignement, de la défense nationale, du travail, des rapports réciproques, l'œuvre de la Révolution a été une œuvre de destruction. Mais, sur tous ces points, elle a quelque chose à faire encore de plus instructif et de plus pratique : c'est da consigner scrupuleusement les résultats d'une enquête ouverte et d'étaler au grand jour comment les intéressés apprécient les prétendus bienfaits de la Révolution, en quoi ils souffrent, en quoi ils ont à se

plaindre, et de proclamer enfin les réformes qui, dans l'ordre social, politique, économique, sont de nature à donner satisfaction aux besoins de la famille, du citoyen et de la société tout entière.

La France catholique a la parole: elle dira ce qu'elle veut, et l'Association catholique enregistrera ses réponses qui seront pour nous les véritables cahiers de 1889.

Que faut-il de plus pour démontrer l'im-portance actuelle de la Revue publiée par l'Œuvre des Cercles calholiques d'ouvriers? Elle devieut l'écho de l'entreprise la plus patriotique, la plus bienfaisante, la plus instructive, la plus nécessaire, car, en opposant la vérité qui sauve au mensonge qui nous tue, elle déposera dens les âmes les résolutions viriles qui permettent les grands efforts et portent avec elles les espérances de régénération et de salut.

NOUVELLES MILITAIRES

Les jeunes princes anglais ont des gouls très militaires et servent d'une taçon sé-

Le prince Albert-Victor se trouve si bien au 10° hussards, à York, qu'il ne veut pas quitter le régiment où il est depuis trois

Le prince Victor de Schleswig-Holstein vient d'entrer comme volontaire aux King's Royal Rifles, et a l'intention de rester dans ca

Le prince Adolphe de Teck vient de parlir pour les Indes où il servira au 17º lanciers en garnison à Lucknow.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

VÉLOCE-CLUB SAUMUROIS

La Société du V. C. S. tiendra sa réunion générale jeudi prochain, 6 septembre, à 8 heures 1/2 du soir, café du Commerce, selle du premier.

Ordre du jour : 4° Projet de fusionnement de la Société du V. C. S. avec la Société de Tir et de Gymnastique Saumuroise, 2º Projets de courses. 3º Paiement des cotisations. 4º But de promenade à Gennes, dimenche 9 septembre. 5° Questions diverses.

Nota. - M. Doussain, président de la Société de Tir et de Gymnastique de Saumur, devant se trouver à la réunion, tous les membres actifs sont instamment priés de s'y rendre. Sont également priés d'y assister, ceux qui ont recu une lettre d'invitation. male's sharebred tobe was standed

Mauœuvres de la 36 brigade

Il y a eu, dimanche matin, un léger eugagement de toute la brigade, entre Faveraye et Machelles, contre un ennemi chargé de désendre le passage de l'Arcison, affluent du Layon. L'ennemi, deux compagnies figurant deux bataillons, occupait le plateau au

sentait saisi pour lui d'une horreur que redoublait l'odeur de l'ail. Il tâcheit, toutefois, de surmonter ses répugnances et sea irritations. Il faisait appel à un mépris souverain pour ce malotru tourleurou, en même temps qu'à une consommation ininterrompue de cigares. Il combattit l'air ambiant avec toute sa philosophie et le plus de sumée possible.

La sumée du tabac et la philosophie du mépris ont leurs limites. L'ail et l'exaspération eurent le dessus. Camille n'y put plus tenir; il éclatait. Ne sachant comment se plaindre et résolu cependant à le faire sous une forme ou sous une autre, il se pencha tout à coup sur le vasistas. La buée d'ail faisait à la vitre un glacis d'une irréprochable uniformite, une belle page unie où le doigt pouvait tracer à volonté un mot ou un profil.

C'est un mot que, sous l'inspiration de la rage concentrée, le Parisien écrivit du bout de l'index. Ce mot est peu parlementaire quoique expressif, mais bien français. Il se détacha bientôt en grosses majuscules et les rayons du soleil lévant purent enfin se glisser dans le compartiment par les liés, les déliés et les jambages du mot : Pourceau.

Aussitot trace par Camille Regour, aussitot lu par Mathieu Brochet. La vanité froissée de l'adjudant redressa l'adjudant sur son séant ; mais, ayant regardé en face et dans les yeux de l'impertinent voyageur, il rencontra sur sa physionomie un flegme tel, qu'il pouvait être traduit par un courage imperturbable et une solide confiance dans sa force à l'escrime. C'est pourquoi le troupier rengaîna sa susceptibilité et se confina dans son silence avec une surprise dans les prunelles qui lui donna subitement l'air d'un crapaud aburi.

Camille, vengé sans riposte de son adversaire, ne s'occupa absolument plus de lui et retourna à sa pensée favorite. Il songeait à celle que, depuis quarante-huit heures, il s'habituait à considérer comme sa femme. Il tira sa photographie, détailla ce visage toujours plus rempli de charmes à cheque nouvel examen. Pas un trait qui, étudié, ne lui révélât quelque vertu cachée. Il se laissa aller, de contemplations en réflexions, à évoquer dans l'avenir sa vie de ménage, à se voir heureux autour d'un intérieur honnête et tranquille, à n'envier personne au monde et à remercier Dieu avec une sincère gratitude.

L'adjudant continuait à garder cette physionomie de batracien indécis entre la terre ou l'eau. Les deux voyageurs semblaient être redevenus tout à fait indifférents l'un à l'autre.

A je ne sais plus quelle gare, le trein se ralentil, et, enfin, dans son mouvement d'arrêt imprima une brusque secousse à tout son personnel. Tout le personnel se selua involontairement et soudainement. Camille Regour tenait toujours entre ses doigts la chère photographie, sous le choc des wagone, échappa à sa main et tomba sur le tapis.

Mathieu Brochet, qui était rageur, prudent et sournois, sans parefire y apporter une intention désobligeante, mais en réalité ravi de prendre une revanche, avança sa botte sur la carte.

Camille Regour, après s'être baissé pour arracher la photographie à ca contact outrageant, se releva avec colère en face de l'adjudant.

- Monsieur, vous avez autant de délicatesse dans vos bottes que dans votre alimentation. Vous empoisonnez l'ail et écrasez les gens!
- La personne de ce portrait eu sera-t-elle moins bonne et moins belle ? si tant elle soit l'un et l'autre, répondit le soldat avec un épais sourire
- Vous êtes un malappris, monsieur l'adjudant sous-officier. Votre chaussure crottée sur cette photographie vous vaudrait ma main sur la figure She from a studio-suco Inchesta h and are sup-
- Comment, jeune pekin. Savez-vous à qui vous avez affaire?
- Certainement, vieux rogneur de portions. - Ah! vous me rendrez raison de vos insultes!

Le butor ne voyait jamais que cela, un échange de coups de sabres. Non qu'il fût un courageus, mais c'était là l'argument machinal du métier. Triste et bête argument que celui du duel où une estafilade répare l'honueur avarié et guérit l'orgueil blessé.

- Je vous rendrai raison, répondit Camille,

sans vous rendre l'esprit et la politesse que vous n'avez jamais eus. Le duel est contraire à tous mes principes d'homme et de chrétien. Mais, à la fin, vous m'avez refusé l'air pur du ciel; vous vous permettez de salir de votre botte le portrait de us femme... J'accepte votre cartel. (A suivre.)

Un pensionnaire de l'endroit se chamaille arec deux de ses co-délenus — deux frères — au sujel - Oh! s'écrie l'un, dire du mai de poire oncis de l'oncle de ceux-ci.

La gloire et l'honneur de notre famille! Ugène!

- Le seul de chez nous qui ait été... acquillé! Hier passait, sur le boulevard Montmarire, une dame dont la toilette bigarée fait l'étoncement des

Promeneurs.

— Tiens! s'écria un gamin, en voils une qui pris un bain dans l'are-en-ciel!

Entre médecins:

— Eh bien! et les affaires? — En bien! et les affaires?

— Ah! mon cher, je suis sur les debls; je be sais où donner de la tête; j'ai des malades ; la place de l'Etoile et à la barrière du Troue.

— Oui, je sais que sus melades sont aux der — Oui, je sais que vos malades soul aus des-nières extremités.

.... de Machelles, à un kilomètre de la de la Jumeraye. Arrivé à hauteur de Tabourderie, le 77°, qui tenait la tête de laboure d'altaque, s'est déployé pour enrer le plateau, pendant que le 135° arrion avant, à travers des baiss poride en avant, à travers des haies, dans squelles la hache des sapeurs a du pratiper des brèches pour ouvrir le passage; quer des directes pour ouvrir le passage; puis, de part et d'autre, la fusillade s'est en-sagée et, comme à Allençon et à Montil-les, les drapeaux déployés sont venus en les, deux régiments langée à l'esque en lete, deux régiments lancés à l'assaut. L'ennemi s'est replié et l'on est allé dé-

Dimanche soir, est arrivé le commandant 10 9º corps, général Villain, qui a établi ses

quartiers à Martigné. Lundi malin, la 36° brigade a pris les armes des l'aube, marchant par Gonnord à la percontre d'un ennemi venant pour intercep-

ler la route de Chemillé. Des deux côtés, les éclaireurs se sont beurles auprès de la ferme de Tourneville, su village d'Orillé, pendant que le gros de lennemi faisait mine de s'établir au village

de Sourdinière.

Dès que la présence de l'ennemi a été signalée, le 135° en tête s'est déployé, porlant son 1er bataillon à cheval sur la route, 10 2º à la droite et le 3º à la geuche. Le 77, en srrière, arrivait en ligne et se déplayait à gauche, débordant l'ennemi. Le les s'engage sur toute la ligne. Menacé d'être tourné, l'ennemi se replie sur la Sourdinière, qu'il est bientôt forcé d'abandonner devant le moovement de toute la brigade lancée en avant par échelons, et, refoulé jusqu'au village de l'Epinay, à l'embranchement de la route de Gonnord et du chemie du Voide, il s'échappe par cette dernière voie restée libre. Le combat est fini.

Après l'action, le général en chef réunit lout le corps d'officiers des deux régiments. Le général de brigade fait l'exposé de l'opération et le général en chef fait la critique

Ces manœuvres avaient attiré autour de l'armée une telle affluence de curieux que parfois elle était gênante pour les mouve-

ments et la direction du tir.

Pour terminer, un seul détail rassurera les familles sur l'état moral des troupes en manœuvres, qui n'engendrent pas mélan-

Le 77° transporte avec lui un matériel de lhédire et, avec le concours de sa musique, donne des représentations, comme naguère nos zouaves, en Crimée. Voici, par exemple, le programme de la représentation dramalique et musicale donnée à Thouarce, dimanche 2 septembre:

1. Ca c'est m'n'affaire, chansonnelle comique. — 2. Entrée des clowns. — 3. Maclou, chansonnette comique. - 4. Barre fire. - 5. Lutte à main plate. - 6. Le Mar-

chand de lorgnettes, chansonnette comique. -7. Le devoir avant tout. - 8. Le Barbier du village, pantomimes. - 9. Le Sept-Sept [77], chant patriotique avec chœurs.

(Union de l'Ouest.)

Compagnie d'Orléans

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 8 septembre, à 8 h. 35 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours, Langeais, Port Boulet, Saumur, La Ménitré, Angers, La Possonnière, Ingrande-sur-Loire, Varades et Ancenis.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Saint-André-des Eaux, Pornichet, Escoublac-la-Baule; Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour:

Da Tours, Langeais, Port Boulet, Saumur, La Ménitré: 2º classe, 9 fr.; 3º classe, 6 fr.

D'Augers, La Possonnière, Ingrande-sur-Loire, Varades, Ancenis: 2º classe, 6 fr; 3º classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 9 septembre, à 8 h. 30 soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 h. 45 du

VELOCIPEDISTES ANGEVINS

Dimanche, 2 septembre, avait lieu à Paris, dans le bois de Boulogne, la grande course annuelle du Championnat de France, (100 kilomètres pour bicycles).

Un grave accident a marqué la course. On en était au quatorzième tour; trois concurrents, MM. Béconnais, Eccy et Lemanceau

(lous les trois d'Angers), se suivaient de si près que, arrivés à un détour de la piste, ils finirent par se heurter. En un clin d'œil ils élaient précipités à terre. On s'empressa autour d'eux. M. Béconnais n'avait que quelques écorchores à la jambe, sans aucune gravité; aussi put-il immédiatement remouter sur son bicycle et continuer la course.

Il n'en fut pas malheureusement de même pour les deux autres, MM. Eccy et Lemanceau. Ils furent relevés, le premier le corps couvert de contusions, le second la clavicule gauche cassée.

M. Cottereau (encore un Angevin) est arrivé second. La course a été gagnée par M. Terront, du Véloce Club de Bayonne-

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE

M. A. MERLET

Pédicure Spécialiste de Paris

Qui, à l'aide d'un Elixir de son invention, guérit radicalement les Cors AUX PIEDS, ŒILS DE PERDRIX, OIGNONS, DURILLONS et Ongles incarnés, sans occasionner la moindre douleur, est visible à Saumur, Hôtel de la Paix, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont faites, M. Merlet est obligé de prolonger son sėjour jusqu'au samedi 8 septembre courant, dernier délai.

Prix modéré.

N.-B. - M. MERLET SE REND A DOMICILE.

LORIENT. -- M. le ministre des Beaux-Arts a délégué, pour le représenter et prendre la parole à l'inauguration de la statue de Brizeux, à Lorient, M. Eugène Manuel, inspecteur général de l'instruction publique, et poète lui-même. Des discours seront également prononcés, à cette solennité, par MM. Jules Simon et Renan, sinsi que par le maire de Lorient, M. Roux-Lavergne. La cérémonie reste fixée au dimanche 9 septembre.

LA LOI SCOLAIRE AU CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

En attendant le jour où la République sera emportée par le flot du mépris qu'elle soulève, les royalistes sont courageusement leur devoir en protestant avec énergie dans les Conseils généraux comme au Parlement contre la persécution dont les catholiques sont les victimes.

Dans la Loire-Inférieure, c'est notre voillant ami M. de Cezenove de Pradine qui, par un rapport où l'éloquence des faits se joint à l'éloquence du cœur, stigmatise les sectaires et porte devant le pays les fières revendications du pays. Après avoir constaté qu'on réclame au département trois millions sept cent mille francs pour la malsaine diffusion de l'enseignement déchristianisé, M. de Cazenove de Pradine

« Et cela dans un moment où les souffrances de l'agriculture et de l'industrie prennent les proportions d'une véritable calamité, en présence d'un avenir menaçant qui exigera peut-être pour la défense du pays l'emploi de nos suprêmes ressources l

» Voità, Messieurs, où vient aboutir, au point de vue purement financier, la campagne scolaire contre laquelle vous ne cessez de protester depuis si longtemps, au point de vue des intérêts matériels du pays, comme au nom de votre soi religieuse et de nos libertés communales!

» Ce résultat, nous n'aurions pas, en effet, à le déplorer, si la tutelle des écoles n'avait pas été enlevée aux représentants élus du département et de la commune, interprètes naturels des populations, dont ils connaissent les ressources, dont ils partagent les sentiments et les charges et devant lesquelles ils doivent porter indéfiniment la responsabilité de leurs actes. »

M. de la Giraudais a vigoureusement appuyé le vœu suivant :

« Le Conseil général,

» Considérant que la loi du 34 octobre 1886 qui alarme si justement les consciences religieuses porte une grave atteinte à l'indépendance des pères de famille ainsi qu'à nos libertés communales les plus pré-

» Qu'elle entre pour une large part dans la détresse financière du pays et dans l'incessant accroissement des impôts;

» Emet le vœu:

» Que cette loi soit abrogée le plus tôt possible et ne soit appliquée qu'avec modération, impartialité et économie. »

Vainement, le préset avait allégué ses sentiments de modération dans l'application d'une loi qu'il condamnait, en avouant qu'elle était vexatoire, et ne comportait pas une exécution complète. Il lui a été répondu avec fermeté par M. de la Biliais:

a Devant la prétention de l'administration qui cherche à déchristianiser le pays, le devoir de résister s'impose et nos populations catholiques, qui surent à d'autres époques combattre et souffrir pour conserver leur foi, n'hésiteront pas, malgré les misères accumulées de l'heure présente, à consentir tous les sacrifices pour transmettre à leurs enfants cette foi que leurs ancètres leur ont eux-mêmes léguée et qu'on vout leur enlever. »

La question préalable demandée par le préfet a été dédaigneusement écartée, et le Conseil général a adopté à une très grande majorité le vœu dont nous donnons plus haut la teneur.

Au moment des vacances et de l'ouverture de la chasse, il est bon de prévenir les chasseurs des accidents qui peuvent résulter de la morsure d'une vipère, et de leur faire connaître les moyens de les éviter.

La vipère, à l'instant où on la touche, se croit attaquée, se dresse sur sa queue, et, avec la rapidité d'un trait, s'élance sur son

ennemi. Aussitot mordu, il faut faire une scarification et y répandre de l'alcali volatil. Le

venin de la vipère, qui peut amener en quelques heures la mort, est impunément sucé sur la plaie. Il est prouvé, par l'expérience, que ce

poison avalé n'est nullement dangereux et passe avec les aliments contenus dans l'es-

On distingue aisément les vipères des couleuvres. Ces dernières sont dépourvues des crochets dont la vipère est armée et qui sont placés de chaque côté de la mâchoire supérieure.

Les dents de la vipère sont mobiles d'avant en arrière et canelées. La vipère est rougeatre avec des taches noires en zigzag sur le dos. Les couleuvres de nos pays sont grises ou verdâtres.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 septembre. Le marché accuse son mauvement de hausse. Le 3 0/0 s'inscrit à 84 12; le 4 1/2 0/0 à 105.65.

L'action du Crédit Foncier, loujours en faveur, s'est négociée à 1,369. Les obligations foncières et communales se liencent bien. Ces valeurs de premier ordre trouuent accès daus tous les portefruilles. Les garanties qui les entourent les dési-gnent au choix des capitalistes soucieux de ne rien livrer au hasard.

La Société Générale maintient ferme son cours

Les Dépôts et Comptes courants s'avancent à

La Banque d'Escompte progresse à 530. La Banque d'Escompte, la Société Générale, la Société des Dépôts et Comptes courants, etc., recoivent dès maintenant les souscriptions à l'émission des 390,000 obligations 4 1/2 0/0 du Gouver-nement portugais. Ces titres sont offerts au cours de 479.50, soit avec une marge de 20.50 pour ar-river au taux de remboursement qui a toujours été si rapidement dépassé pour les précédents em-

L'obligation de Porto-Rico, garantie par le gou-vernement espagnol cote 294. Le Panama fait 250.

L'émission des 5,000 obligations de la Société des Ardoisières de la Forêt est favorablement accueillie sur le marché. Les titres font prime de 0.40 centimes. Le montant de l'obligation est payable en deux fois: 100 fr. en souscrivant, et 137.50 a la repartition.

Les souscriptions sont reçues au siège social, à Combrée (Maine-et-Loire), à la Banque de l'Ouest, place du Havre, et à la Banque Chaumier, rue Grange-Batelière, à Paris; chez MM. Vatar et Tor-

quat, banquiers à Rennes.
Les tendances restent très bonnes sur les actions de la Foncière. Vie. La faveur dont jouissent ces titres est justifiée par l'augmentation d'année en apnée des dividendes et la progression continue du chiffre d'affaires.

Nos chemins de fer sont fermes.

LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine. Sommaire du 1er septembre:

Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. - Au jour le jour, par Hugues Le Roux. - Nos gravures : les troupes de montagne et leurs manœuvres; Qui vivra verra,

tableau de Mmº Marie Nicolas; M. Mollard; M. Charles Vincent; M. Abel Berbaigne; M. Busson-Bilisult; M. François; Salomon et les candidats à la présidence d'Haïti. -Le Portrait de Mademoiselle X..., nouvelle, par Ch. Moreau-Vauthier .- Variete : Complaintes sur la mort de Mirabeau, par G. Lenotre.-Théâtres, par Hippolyte Lemeire, - Bibliographie. - Échecs, par S. Rosenthal. - Le Monde financier. - Récréations de la semille. - Rébus.

GRAVURES: Les troupes de montagne et leurs menœuvres: chasseurs alpins passant les glaciers; établissement d'une passerelle en tronc d'arbre sur une chute d'eau; un dangereux passage; les chasseurs de l'artillerie arrêtant une colonne ennemie ; la mise en batterie sur un sommet. — Qui vivra verra, tableau de Mª Marie Nicolas. - Vues de Port-au-Prince: A travers les ruines de l'incendie des 4 et 7 juillet; le palais du président Salomon; le président Salomon; une rue non incendiée du quartier Bel-Air; M. Légitime. - Nécrologie: M. Mollard; M. Vincent; M. Bergaigne; M. Basson Billault; M. François. - Echecs, par S. Rosenthal. - Le Monde financier. — Récréations de la famille. - Rebus.

Gouvernement Portugais Emprunt de 390,000 obligations & 1/2 0/0

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

19. rue du Marché-Noir, SAUMUR,

Reçoit les souscriptions dès à présent

EPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur. Pâtés de foies gras (Marque Gratz, de Strasbourg). depuis 1 fr. 90.

Mortadelle de Bologne à 4 fr. 40. Pâtés truffés de gibiers (Marque Diani).

TOUTE BOÎTE FACILE & OUVRIR.

HERNIES

GUERISON COMPLETE Récompense 2 Médailles

M. GLASER, notre compatriole Alsacien, bien connu en France et à l'étranger par les nombreuses guérisons qu'il a obtenues, est l'inventeur d'une nouvelle méthode, simple, facile et véritablement infaillible contre les Hernies, et lui seul, jusqu'à ce jour, peut en garantir la guérison radi-

M. GLASER sera visible, à Saumur, le 7 septeme bre, hôtel de Londres; à Augers, les 8 et 9 septembre, hôiel du Cheval-Blanc.

Nous engageons nos lecteurs atteints à profiter de son passage, en allant le consulter. — Envoyer 50 cent. pour avoir le brochure, à J. Glaser, spécialiste-herniaire, à Mulhouse (Alsace).

GOUVERNEMENT PORTUGALS

Emprunt de 390,000 Obligations 4 1/2 0/0 de 500 fr. OU £19.18 SH., OU 406 MARCS, OU 23

Conversion des 257,627 Obligations Emprunt 5 % 1881
Etablissement de la régie des Tabacs
Loie des 12 Mai et 23 Juin 1883. Décret royal du 13 Août 1882
Remboursement au pair, au plus tard en 75 années par tirages semestriels, à partir du 1er Avril 1889
INTÉRIÉT ANNUEL:

22 fr. 50 - Lil. 0.47.11 - 18 Marci, 27 - 40.74 Fl., - R: 4 \$ 650
Payable par cemestre, le 1et Avril et the Octobre de chaque année

Payable por comestre, les 1ºº Auril et 1ºº Octobre de chaque came En Portugal, à Paris, Londres, Berlin, Franctort-Sur-Mein, Darmstadt, Amsterdam, Bruxelles. Les intérêts et le remboursement des Obligations sont affranchis, par le Gouvernement Portugais, de toutes taxes ou impôts portugais, tant dans le présent que dans l'avenir, sant pour les titres et les coupons présentés au paiement en Portugei.

sauf pour les tires et les coupons presentes au paiement en Portugal.

Les Obligations 60/0 de l'Emprunt 1381 sont appelées au remboursement par le Gouvernement Portugals à partir du 1° Octobre de la présente année.

Les porteurs des Obligations 50/0 1881 pourrent, par privilège, du 2° case 20 Septécusobre énocéssicement, opérer l'échange, titre pour titre, de leurs obligations 50/0, coupon échéaut le 1er Octobre 1888 détaché, contre celles faisant partie de la présente émission; ils recevront, en outre une soulte de 27 fr. 50 epar chaque Obligation échangée.

Les titres 50/0 non présentés à l'échange seront remboursés à partir du 1er Octobre 1888.

PRIX D'ÉMISSION : 479 FR. 50 C. Les Souscripteurs effectuant la libération totale à la répartition auront droit à une honification de 2 francs, ce qui fait ressertirle titre à 4.77 francs 50 centimes net.

A partir de la répartition, les Souscripteurs auront à toute époque la faculté de se libèrer des termes à échoir sous bonification d'intérâts au taux de 4 o/o l'an.

Souscription cuverte le Mardi 11 Septembre

A PARIS: BANQUE U'ESCOUPTE DE PARIS, pl. Ventadour;
SOUETE GENERALE, 54, rue de Provence;
CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 72, r. de la Victore;
CREDIT LYONNAIS, 19. boulevard des Italiene;
Ste DE DEPOTS ET DE COMPTES COURANTS, 2, pl. de l'Opéra;
DÉPARTEM:
DEPARTEM:
DEPAR

OR SOUSCRIT DES A PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE PAUL GODET, propristaire-gerant. Etudes de Me ANDRE POPIN. avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M' BEAUREPAIRE,

el de M. DENIEAU, notaire à Allonnes.

Aux enchères publiques,

Sise aux Landes, commune d'Allonnes, arrondissement de Saumur (Maineet-Loire).

Provenant de la succession bénéfi-ciaire de M. Jean Baron, en son vivant cultivateur, demeurant aux Landes, commune d'Allonnes.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 30 septembre 1888, à midi, en l'étude et par le ministère de M. DENIEAU, notaire à Allonnes.

On fait savoir à tous ceux qu'il ap-

Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Saumur, le premier septembre mil buit cent quatre vingt-buit, enre-gistré, ordonnant le vente de l'im-meuble ci-après désigné;

Et à la requête de:

1º M. Françoise Thibault, veuve
de M. Jeen Baron, demeurant aux

Landes, commune d'Allonnes;
2º M. Louis Baron, cultivateur, demeurant à la Thibaudière, commune d'Allonnes;

3° M. Etienne Baron, demeurant au bourg d'Allonnes, ces deux derniers agissant au nom et comme héniers agissant au nom et comme héritiers, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de M. Jean Baron, leur père, décédé à Allonnes, le 13 mars 1888, ainsi qu'il résulte d'un acte dressé au greffe, le neuf mai mil hoit cent qualre-vingt-buit, enregistré; Demandeurs, ayact pour avous M. André Ponn, avoué à Saumur, 8, rus Cendrière.

rue Cendriore; Il sera, le dimanche trente sep-tembre mil huit cent quatre-vingi-huit, à midi, procédé en l'étude et par le ministère de M' DENIBAU, notaire à Allonnes, nou mis à cet effet par ledit jugement, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné sur les lotissement et mise à prix suivants fixés par ledit jugement,

Bourgueil. . .

DESIGNATION

Une maison, située aux Landes, commune d'Allonnes (Maine-et-Loire), composée de deux chambres à cheminée, grenier au-dessus, un cellier, un hanger, une étable, un toit à porcs; ces trois derniers objets en ruines; puits et cour commans, jardin et terre. Le tout contenant treize ares soixante-quatorze centiares environ, joignant au levant Renaire, au midi Choutreau, au couchant Boret et au nord un chemin.

Mise à prix: trois cents francs, ci...... 300

A la charge de servir une rente annuelle et perpétuelle de vingt-sept

S'adresser, pour les renseignements :

1º A Mº ANDRE POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant'la vente;

2º A Mº DENIEAU, notaire à Allonnes, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Bressé par l'avoué poursuivant soussigne. Saumur, le quatre septembre mil

huit cent quatre-vingt-huit. ANDRE POPIN.

Enregistré à Saumur, le septembre mil huit cent quatre - vingt-huit, for , case . Recu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes com-Signé: L. PALUSTRE.

EXCELLENTE occasion. Pour cause de changement de situation, à céder de suite, Bon établissement de

VINS ET LIQUEURS

(commerce de détail), fraîchement restauré, avec important matériel neuf, susceptible au gré de l'acquéreur d'a-voir quelques chambres meublées et pensionnaires. - Maison en totalité et dans une des meilleures situations de la place de Nantes. Ecrire Directeur de l'Agence Havas, Nantes.

QUINCAILLERIE

5, rue d'Orléans

SATUMETURE

Bicyclette Peugeot, 400 f. au comptant; Tricycle Peugeot, 500 f. au comptant, ou au tarif avec toutes facilités de paiement suivant références; Bicycle occasion, 150 fr.; Accessoires pour bicycles et

VILLE DE TOURS

Collection 68 TABLEAUX de maîtres anciens, Objets d'art et Tapis, d'une grande valeur ar-tistique, le tout provenant du Château de Chenonceaux, appartenant à Mr. Pelouze, dont la Vente aura lieu à Tours, le mercredi 19 septembre 1888, à 1 heure, rue de la Préfecture, 26, par le ministère de

Etude de Mº GAGNAGE, notaire å Saumur.

Me FONTAINE, commissaire-priseur à Tours, chez lequel se distribue le cata-

logue.

MEMBRE

En l'étude et par le ministère de Me GAGNAGE, notaire à Saumur,

Le VENDREDI 7 septembre 1888, Même au-dessous des mises à prix:

1º La Propriété de Grenelle, sise à Saumur, quartier de Nantilly.

Mise à prix..... 32,000 fr. 2º L'île de Trèves, près Saumur, entre deux bras de la Loire, contenant trenta-quatre hectares. Mise à prix..... 80,000 fc.

3° Une partie de l'île du Pis-tolet, près Saumur, contenant qualorze hectares. Mise à prix..... 35,000 fr.

Le tout dépendant de la succession de M. JOHN BURNETT STEARS.

S'adresser:

4° A M° GERARD, avoué à Brest;

2º A Mº LEON, notaire à Lesneven, près Brest;

3º A Mº POPIN, avoué à Saumur

4º Et à Me GAGNAGE, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

TRES VASTE MAISON

LOUER

PRÉSENTEMENT

7. Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Conviendrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

Blude de Me GAGNAGE, notaire à Saumur.

VENDRE

à l'amiable,

MAISON Sise à Saumur, rue Beaurepaire,

nº 32,

Comprenent au rez-de-chaussée plusieurs chambres, au premier étage deux chambres, au deuxième étage une chambre et un cabinet, grenier sur le tout;

Cave, cour, latrines et pompe com-

Cet immeuble dépend de la succession de M" veuve DELHUMEAU.

S'adresser à Me GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

Etude de Me GUÉRET, notaire à Brain-sur Allonnes.

VENDRE A L'AMIABLE

UNE PROPRIETE

Avec maison d'exploitation Située à la Tonnoir, commune de la Breille, touchant au couchant l'étang

du Bellay, affiée en bois faillis, oseraies,

vignes, sapinières et landes. Le tout formant un seul ensemble et d'une contenance totale de 10 hec-

Rendez-vous de chasse splendide. S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, nº 28.

AVENDRE

TERRE-NEUVE, 18 mois. S'adresser au bureau du journal.

IL A STE PERDU PIF BRAQUE A POILS RAS, blanc a grosses taches noires, très fort. Riporter 85, rue Saint-Nicolas, Récordes 40 fr.

A Vendre ou à Louer PRÉSENTEMENT

MAISON

De M. TAILLEBOUIS, ancien teinturies Sise à Saumur, 9, rue de la Petite-Bilange.

ON DEMANDE femme de chambre, de 30 à 35 ans, sachail coudre et repasser, — Bonnes refa. rences. — Bon prix. S'adresser au burcau du journal.

GIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

Mme ROUSSEAU prévient sa nom-breuse clientèle qu'elle reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fut i domicile. Rue Nationale, 18. Priz très avantageux.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale PUBLIÉ PAR
La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argesteuil (Seine-et-Oise),

Avec la collaboration de M. le marquis de Cherville, de M. Ch. ng Franciosi, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements: 1 an, 12 fr.; 6 mois,

ET LOCATION DE PIANOS

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvers dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CARES SAUMOR

LIGNE DE LETAT PARIS - SAUMUR - BORDEAUX BORDEAUX - SAUMUR - PARIS Mixte Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. matin matin matin matin matin soir soir soir STATIONS |Mixte|Mixte|Mixte|Expr. | Mixte|Expr. | Mix te | Expr. matin matin matin soir matin soir uepart. Bordeaux. . Chartres 33 49 51 11 39 2 5 4 15 4 55 5 18 5 22 Saintes . . . 7 15 8 48 9 32 10 20 12 14 12 32 1 52 3 9 3 11 3 36 3 48 3 59 Chat.-d-Loir. 10 24 Niort.... 7 36 7 47 7 49 8 11 8 20 niral 12 54 Thouars. 6 2 6 13 6 23 6 31 » » Montreuil. . . 9 35 9 55 6 38 7 18 7 27 7 34 12 59 » » 2 03 2 38 2 46 Brézé-s.-Cyr. 9 55 Chacé-Warr. 10 67 Nantilly (arr) 10 13 S A U M U R Blou Mixte 7 45 matin 8 30 8 34 (Etat) (arr). (dép.) Nantilly (dép) SAUMUR 6 42 3 02 2 41 2 53 1 36 6 53 7 25 11 25 7 38 11 36 7 47 11 44 7 57 11 54 8 10 12 09 8 19 12 18 8 32 12 33 8 45 12 46 8 59 1 10 7 2 15 2 50 5 25 (Orl.) (arr.). (dép.) 2 7 2 34 4 24 6 28 3 01 3 05 3 17 8 31 10 37 8 37 10 44 8 48 10 42 9 2 11 9 19 11 24 11 57 3 58 6 50 7 3 7 9 Vivy indiquées 0 0 3 26 3 39 3 51 4 04 5 09 9 37 11 50 4 39 4 59 5 33 7 59 11 05 3 36 Brézé s.-Cyr Vernantes 6 18 6 30 6 42 7 48 Montreuil .. Linières-Bou-Thouars . . 2 44 8 4 33 16 27 NoyantMéon. Chât.-d-Loir. 11 42 Niort. . . . 2 53 5 51 8 Saintes. . . 12 24 Chartres . . Bordeaux . . 3 22 Paris. . . 5 10 soir matin soir soir soir matin

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON STATIONS STATIONS matin soir. matin solr. soir. 9 37 12 12 7 43 8 10 9 04 4 31 Chinon. . 6 50 Port-Boul 4 34 9 5 4 56 9 45 7 06 10 36 STATIONS Port-Boulet . Chinon. . . 9 04 19 50 Poitiers Moncontour. Loudun . . . Montreuil (a) — (dép.). le Vaudelnay SAUMUR -BOURGUEIL Omn. | Omn. | Omn. STATIONS 7 46 12 48 soir matin soir soir 4 31 Bourgueil. . . 6 48 Port-Boulet . . 7 1 Saumur. . . . 8 20 12 18 8 30 12 30 9 04 1 08 4 55 5 05 7 06

POITIERS MONTREUIL DOUE ANGERS matin matin soir 2 27 Martigné. . Douè . . . 6 1 6 24 6 30 6 37 6 46 8 42 9 21 9 29 9 40 9 50 9 57 10 17 11 45 1 46 Baugé le Yaudelnay . Montreuil(a) (dép.) 3 24 4 2ç 4 46 5 30 5 19 5 26 5 46 7 10 7 36 8 24 8 55 6 16 7 5 9 50 Loudun . . Moncontour Poitiers . . matin

LIGNE D'ORLEANS

NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS Direct Omn. Expr. Omn. Omn. Omn. Expr. mixte mixte mixte mixte soir matin matin soir soir soir soir STATIONS solr solr solr 3 10 7 25 solr solr solr solr solr solr 5 25 9 35 82 6 16 10 01 52 6 45 1 20 6 52 10 21 4 45 7 13 8 5 46 8 08 11 16 6 35 8 511 18 2 33 4 01 5 07 matin-matin matin
 matin
 matin
 matin
 soir

 6 30
 8 44
 11 19
 2 57

 7 10
 9 09 11 58
 3 42

 7 19
 9 47
 12 07
 52

 7 26
 p
 12 14
 3 59

 7 36
 p
 12 21
 3 52

 7 26
 p
 12 14
 3 59

 7 32
 9 37
 12 38
 4 20

 7 52
 9 37
 12 38
 4 35

 8 05
 9 48
 12 51
 4 45

 8 20
 9 57
 1 03
 5 01

 8 59
 10 19
 1 40
 5 46

 9 42
 11 05
 2 23
 6 35

 3 06
 8
 2 23
 4

 9 4atin
 soir
 soir
 matin
 11 55 Nantes . . . Les Rosiers . . St-Clément. . St-Martin . . . Saumur (a). .
— (dép.). Varennes. . . Port-Boulet. . Langeais. . Tours... Paris. . . matin matin soir PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES

Expr. |Omn. |Omn. |Expr. |Omn. | mixte mixte STATIONS soir soir matin matin r

9 4c 11 25 12 45 10 46

matin matin matin soir

5 1 7 15 11 35 2 03

5 43 8 12 13 2 03

5 43 8 8 12 13 3 20

6 32 8 51 12 57

6 45 9 04 1 08 3 24

6 52 9 12 1 13 3 29

7 06 9 26 1 95

7 13 9 33 1 31

7 21 9 41 1 38 3 45

7 32 9 52 1 48 3 52

8 21 10 41 2 30 41

1 55 5 38 6 04 Langeais Port-Boulet... Varennes.... Saumur (a). . . — (dép.) . — (dep.) St-Martin . . St-Clément. Les Rosiers. . La Ménitré. Angers. . . 5 55 f 51 5 38 matin matin soir soir Nantes . .

SAUMUR - LA FLECHE

1 18 1 37 1 58 2 20 2 46 5 30 5 43 Vivy . . . Longué. . 6 08 6 23